

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Marché à procédure adaptée (article 28 du code des marchés publics)

COMMUNE DE VAGNEY

FOURNITURE D'UNE DEBROUSSAILLEUSE DE VOIRIE

1 – IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHE

Mairie de VAGNEY

12 Place Caritey

88120 VAGNEY

Tél : 03 29 24 70 18

Fax : 03 29 24 86 50

Pouvoir adjudicataire : Madame Evelyne BERNARD, Maire de VAGNEY

2 – OBJET DU MARCHE

Fourniture d'une débroussailleuse de voirie adaptable à l'arrière d'un tracteur agricole

3 – CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

composé de :

- Matériel porté à l'arrière du tracteur
- Hydraulique sur bras
- Motorisation hydraulique indépendante et entraînée par prise de force arrière
- Portée horizontale **5.7 m. minimum**
- Liaison tracteur/machine par châssis rigide, installation rapide, indépendant du relevage du tracteur

- Commandes **électriques 3 Mouvements proportionnels sur mono levier** avec repose avant-bras situé à main droite

- Largeur de coupe : 1,2 m (tolérance +/- 0.1m)

4- PROCEDURE DE PASSATION

Marché passé selon la procédure adaptée

5 – LIEU ET MODALITES DE RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION

Les dossiers de consultation peuvent être téléchargés sur le site de la Mairie de VAGNEY www.vagney.eu ou transmis par voie électronique sur simple demande formulée sur les boîtes électroniques suivantes : mairie.communication@vagney.fr ou mairie.dgs@vagney.fr . Les dossiers peuvent être également retirés directement à la Mairie de VAGNEY, au secrétariat de direction.

6 – JUSTIFICATIFS DE PARTICIPATION

A l'appui de son offre, l'entreprise devra joindre :

- L'ensemble des renseignements et justificatifs visés aux articles 44, 45 et 46 du code des marchés publics
- Références ou certificats de capacité relatifs à des fournitures similaires en nature et importance au cours des 3 dernières années
- Moyens techniques de l'entreprise

7 – CRITERES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants :

- Références : 5 %
- Valeur technique de l'offre : 35 %
- Délai de livraison : 20 %
- Prix : 40 %

8 – DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

Le mardi 6 mars 2012 à 12 heures

9 – DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Le délai de validité est fixé à 60 jours à compter de la remise des offres

10 – RENSEIGNEMENTS SUR LE PROJET

Des renseignements complémentaires peuvent être fournis par Monsieur CUNAT, responsable des services techniques de la ville de VAGNEY

11 – DELAIS

Vu la vétusté de la débroussailleuse actuelle et à l'approche de la saison estivale, les dates suivantes ont été définies :

Date de réunion de la commission d'appel d'offres : mardi 6 mars à 17 heures

Délai de livraison : **1^{er} juin 2012 au plus tard**

12 – DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION

mercredi 15 février 2012